

La Chambre d'Agriculture de la Somme réunie en session le Mardi 29 novembre 2016, sous la présidence de Daniel ROQUET

Délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires a examiné les points suivants :

MOTION PROPOSÉE PAR LA COORDINATION RURALE RELATIVE AU SOUTIEN A APPORTER AUX AGRICULTEURS DE LA SOMME

Considérant que :

- La crise agricole touche tous les secteurs de production ;
- la fin des quotas laitiers a eu un effet d'augmentation de la production laitière au sein de l'Union Européenne ;
- cette surproduction laitière a eu un effet important de baisse du prix du litre de lait à la production contraignant nombre d'éleveurs à cesser leur activité laitière ou encore à solliciter le programme de réduction de la production européenne, avec de fait une augmentation notoire du nombre de vaches laitières abattues ;
- cette augmentation d'abattages de vaches laitières a influencé à la baisse les prix de la viande bovine ;
- les producteurs de porcs, après une courte éclaircie, revoient les prix à la production revenir sous leurs prix de revient ;
- les céréaliers ont subi une des pires années en terme de rendement du fait des conditions climatiques, mais aussi de chute des cours du fait de productions abondantes sur les autres continents;
- les aviculteurs doivent une nouvelle fois faire face à des problèmes sanitaires importants imposant des précautions coûteuses qui amputent leurs marges ;
- plus du tiers des agriculteurs sont éligibles à la prime d'activité ce qui augure du niveau de revenu des exploitations

La Chambre d'agriculture demande que :

- L'État français prenne ses dispositions pour débloquer tous les paiements des aides et soutiens liés à la PAC tant pour les dossiers 2015 que 2016, que ce soit au niveau des ATR, MAE, aides à l'agriculture biologique, etc... ;
- l'État français abonde le plan de soutien à l'élevage en l'étendant à tous les secteurs, cet abondement devant permettre à chaque actif agricole à plein temps de se dégager un revenu ;
- l'Union Européenne établisse un véritable plan de régulation de la production agricole en adéquation avec ses besoins de consommation ;
- l'État français demande officiellement à Bruxelles que tous les échanges commerciaux de produits agricoles soient retirés des lois du commerce mondial.